

## **Valider les blocs de compétences n°4 et n°5 du titre de Manager des risques sûreté et malveillance (RNCP 37783 - niveau 7)**

DURÉE : **14,5 Jours (99H30)**

Prix : **6 195,00 € HT**



-  BLENDED LEARNING
-  ÉLIGIBLE CPF
-  FORMATION CERTIFIANTE
-  FORMATION QUALIFIANTE

## **Objectifs et compétences visés**

**Mettre en place un plan d'action permettant la maîtrise opérationnelle d'une vulnérabilité ciblée**

- Construire un plan d'action en réponse à une problématique sûreté donnée
- Proposer des dispositifs de prévention et des moyens de protection techniques et organisationnels afin de répondre à une problématique sûreté donnée
- Cadrer, suivre et réceptionner un chantier sûreté

**Piloter les acteurs opérationnels de la sûreté (maintien en fonction des systèmes de protection, surveillance humaine, TLS)**

- Piloter un dispositif de surveillance humaine

- Piloter la maintenance préventive et curative des technologies de sûreté et ajuster le dispositif en place
- Mettre en place une procédure de fonctionnement en mode dégradé

## À qui s'adresse la formation ?

### Profils

Toute personne justifiant d'une expérience d'ingénieur, technicien, conseiller ou chargé de sûreté et de sécurité, responsable d'organisations soumises aux risques de malveillance.

Consultants, prestataires de services, assureurs, fabricants et fournisseurs dans les domaines de la sûreté.

### Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Cependant, nous recommandons aux participants d'avoir un niveau Bac+2 minimum ou une expérience professionnelle de 3 ans dans le domaine de la sûreté.

Le positionnement des candidats dans le cursus de formation est assujetti à la rédaction d'un dossier de candidature et lettre de motivation, devant permettre de valider l'adéquation de la certification avec le projet professionnel du candidat et d'adapter, le cas échéant, le parcours de formation.

Il est conseillé aux participants de fournir un travail personnel significatif tout au long de la formation.

Enfin, il est conseillé aux apprenants de bloquer dès le début de la formation des plages de travail pour les modules à visionner en autonomie.

La réalisation des modules en autonomie est impérative pour appréhender l'ensemble des notions abordées au moment des classes virtuelles et des parties présentielles.

# Contenu de la formation

## **Semaine 1: Ouverture du cycle technique lutte contre la malveillance**

Classe virtuelle d'ouverture du cycle  
Quiz de positionnement en ligne

## **Semaine 2: Notions de droit**

Modules E-LEARNING à visionner en autonomie  
Quiz d'auto-évaluation en ligne  
Classe virtuelle d'accompagnement

## **Semaine 3 : Cadre juridique des activités privées de sécurité et pilotage d'une prestation de surveillance humaine**

Modules E-LEARNING à visionner en autonomie  
Quiz d'auto-évaluation en ligne  
Simulation  
Classe virtuelle d'accompagnement

## **Semaine 4 : Le passage à l'acte malveillant, le stress et l'agression**

Modules E-LEARNING à visionner en autonomie  
Quiz d'auto-évaluation en ligne  
Études de cas en autonomie  
Classe virtuelle d'accompagnement

## **Semaine 5 (phase présente) : L'entreprise face au risque de malveillance - Prévenir et réagir en cas d'agression - Anticiper et réagir en cas d'attaque violente - Communiquer en entreprise pour diffuser une culture sûreté**

Exposés interactifs et démonstrations  
Étude de cas en groupes  
Mises en situation

## **Semaine 6 et 7 : La prévention et la protection - Soutien à la professionnalisation**

Modules E-LEARNING à visionner en autonomie  
Quiz d'auto-évaluation en ligne  
Études de cas en autonomie  
Serious game

Analyse de pratique professionnelle  
Classe virtuelle d'accompagnement

### **Semaine 8 : Concevoir un système de protection**

Modules E-LEARNING à visionner en autonomie  
Études de cas en autonomie  
Classe virtuelle d'accompagnement

### **Semaine 9 (phase présente) et semaine 10 (à distance) : Technologies de protection**

Exposés interactifs et démonstrations  
Études de cas en groupes  
Visite des laboratoires CNPP  
Modules E-LEARNING à visionner en autonomie  
Quiz d'auto-évaluation en ligne  
Classe virtuelle d'accompagnement

### **Semaine 9 (phase présente) : Méthodologie et évaluation**

Préparation à l'examen oral  
Quiz d'évaluation (1/2)

### **Semaine 11 : Le risque cyber et la collaboration avec son RSSI**

Modules E-LEARNING à visionner en autonomie  
Quiz d'auto-évaluation en ligne  
Classe virtuelle d'accompagnement

### **Semaine 12 : Cadrage et suivi de chantier sûreté**

Modules E-LEARNING à visionner en autonomie  
Quiz d'auto-évaluation en ligne  
Études de cas en autonomie  
Classe virtuelle d'accompagnement

### **Semaine 13 (phase présente) : Réception de chantier sûreté - Gérer une situation d'urgence**

Exposés interactifs et démonstrations  
Étude de cas en groupes  
Mises en situation

### **Semaine 13 (phase présente) : Évaluation**

## Quiz d'évaluation (2/2)

Examen oral

# Modalités de la formation

## Modalités d'évaluation

Obtention du certificat technique CERIC (validation des blocs n°4 et n°5 du titre RNCP n°37783 de niveau 7) et du diplôme CFPA Europe "Security: technical cycle" à l'issue d'une épreuve écrite (QCM) et d'une épreuve orale (soutenance devant un jury d'examen).

Le taux de réussite en 2025 est de 79%.

## Nos plus

- Notre cycle repose sur une approche multimodale mêlant format présentiel et distanciel, séances de travail collectives et individuelles.
- Une équipe dédiée accompagne les apprenants à distance sur les aspects techniques (accès aux outils, aux contenus...) et permettent d'anticiper d'éventuels décrochages et de lutter contre l'isolement.
- Les modules E-LEARNING sont créés par des experts métiers.
- Des activités d'entraînement et de révisions variées (QCM, simulation, serious game) sont disponibles pour chaque module E-LEARNING.
- Une étude de cas fil rouge est utilisée tout au long de la formation. Des questions ayant attrait aux différentes thématiques abordées y sont posées.
- Des classes virtuelles d'accompagnement sont planifiées pour permettant aux apprenants d'échanger, de partager, de renforcer leurs connaissances avec notre équipe pédagogique.
- Un accès à l'espace communauté sur notre plateforme dédiée au distanciel sera ouvert à chaque stagiaire leur permettant de poser des questions et d'échanger entre eux ainsi qu'avec notre équipe pédagogique tout au long de la formation.
- Le "Traité pratique de sûreté malveillance", les référentiels APSAD R8, R31, D32 R81, R82 et D83 sont remis à chaque participant.
- Les stagiaires ont l'opportunité de visiter les laboratoires d'essais de CNPP et peuvent découvrir de nombreuses technologies de sûreté disponibles actuellement.
- En partenariat avec CFPA

A l'issue de cette formation, le candidat peut poursuivre son cursus en Cycle Supérieur lutte contre la malveillance afin d'obtenir le titre RNCP 37783 Manager des risques sûreté et malveillance.

Votre formation peut être 100% prise en charge

Montant de la formation : **6 195,00 €**



Le Cycle technique lutte contre la malveillance correspond aux blocs de compétences n°4 et 5 du titre RNCP de niveau 7 de Manager des risques sûreté et malveillance (**RNCP37783**), délivré par CNPP ENTREPRISE et enregistré en date du 19 juillet 2023 pour une durée de 3 ans.

Cette certification est accessible par VAE. Pour plus d'informations, consulter le document « [\*\*Présentation de la démarche de VAE\*\*](#) ».

Cette offre de formation est éligible à Mon Compte Formation - CPF

Si vous souhaitez [mobiliser votre CPF pour financer cette formation](#), vous pouvez directement vous inscrire depuis votre compte CPF.

Code RNCP-RS : 37783

[Contactez-nous](#)

## CNPP en quelques chiffres

**21000**

stagiaires / an



**+ de 500**

diplômés / an

**+ de 400**

intervenants

**98%**

de stagiaires satisfaits en  
2024





## Les prochaines sessions

**Du 19/02/26 au 13/05/26**

[Plus d'informations](#)

**Vernon**

**6 195,00 € HT**

Classe virtuelle d'ouverture le 19 février 2026

La formation est multimodale, elle se déroule :

- en classes virtuelles : le 26 février 2026, les 05, 12 et 26 mars 2026, les 02, 09, 23 et 30 avril 2026 et le 07 mai 2026
- en présentiel à Vernon : du 16 au 18 mars 2026, du 13 au 15 avril 2026, du 11 au 13 mai 2026

Dix séquences de e-learning, réalisées en autonomie par les participants, sont réparties au cours du cycle

**Du 25/03/26 au 19/06/26**

[Plus d'informations](#)

**Vernon**

**6 195,00 € HT**

Classe virtuelle d'ouverture le 25 mars 2026

La formation est multimodale, elle se déroule :

- en classes virtuelles : les 02, 09, 16 et 30 avril 2026, les 07, 13 et 28 mai 2026, les 04 et 11 juin 2026 ;
- en présentiel à Vernon du 20 au 22 avril 2026, du 18 au 20 mai 2026 et du 17 au 19 juin 2026.

Dix séquences de e-learning, réalisées en autonomie par les participants, sont réparties au cours du cycle

**Du 30/04/26 au 09/09/26**

[Plus d'informations](#)

**Vernon**

**6 195,00 € HT**

Classe virtuelle d'ouverture le 30 avril 2026

La formation est multimodale, elle se déroule :

- en classes virtuelles : les 07, 13 et 21 mai 2026, les 04, 11 et 18 juin 2026, les 02 et 09 juillet 2026 et 03 septembre 2026 ;
- en présentiel à Vernon du 26 au 28 mai 2026, du 22 au 24 juin 2026 et du 07 au 09 septembre 2026.

Dix séquences de e-learning, réalisées en autonomie par les participants, sont réparties au cours du cycle

**Du 04/06/26 au 09/10/26**

[Plus d'informations](#)

**Vernon**

**6 195,00 € HT**

Classe virtuelle d'ouverture le 04 juin 2026

La formation est multimodale, elle se déroule :

- en classes virtuelles : les 11, 18 et 25 juin 2026, le 09 juillet 2026, le 27 août 2026, les 03, 17 et 24 septembre 2026 et le 01 octobre 2026 ;
- en présentiel à Vernon du 29 juin au 1er juillet 2026, du 07 au 09 septembre 2026 et du 07 au 09 octobre 2026.

Dix séquences de e-learning, réalisées en autonomie par les participants, sont réparties au cours du cycle

**Du 03/09/26 au 27/11/26**

**Plus d'informations**

**Vernon**

**6 195,00 € HT**

Classe virtuelle d'ouverture le 03 septembre 2026

La formation est multimodale, elle se déroule :

- en classes virtuelles : les 10, 17 et 24 septembre 2026, les 08, 15 et 22 octobre 2026, les 05, 12 et 19 novembre 2026 ;
- en présentiel à Vernon du 28 au 30 septembre 2026, du 26 au 28 octobre 2026 et du 25 au 27 novembre 2026.

Dix séquences de e-learning, réalisées en autonomie par les participants, sont réparties au cours du cycle

**Du 17/09/26 au 18/12/26**

**Plus d'informations**

**Vernon**

**6 195,00 € HT**

Classe virtuelle d'ouverture le 17 septembre 2026

La formation est multimodale, elle se déroule :

- en classes virtuelles : le 24 septembre 2026, les 01, 08, 22 et 29 octobre 2026, les 05 et 26 novembre 2026, les 04 et 10 décembre 2026 ;
- en présentiel à Vernon du 12 au 14 octobre 2026, du 16 au 18 novembre 2026 et du 16 au 18 décembre 2026.

Dix séquences de e-learning, réalisées en autonomie par les participants, sont réparties au cours du cycle

**Du 08/10/26 au 15/01/27**

**Plus d'informations**

**Vernon**

**6 195,00 € HT**

Classe virtuelle d'ouverture le 08 octobre 2026

La formation est multimodale, elle se déroule :

- en classes virtuelles : les 15, 22 et 29 octobre 2026, les 12, 19 et 26 novembre 2026, les 10 et 17 décembre 2026 et le 07 janvier 2027 ;
- en présentiel à Vernon du 02 au 04 novembre 2026, du 30 novembre au 02 décembre 2026 et du 13 au 15 janvier 2027.

Dix séquences de e-learning, réalisées en autonomie par les participants, sont réparties au cours du cycle

## **Besoin d'information sur votre prochaine formation ?**

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

**+33 (0)8 06 00 03 70**